

Un mot de la rédaction

S'achève la dixième année de cette revue. Espérons-nous, en présentant le premier numéro, que ces dix ans nous seraient accordés ? S'ils ont pu passer, cette chance formidable est due au soutien, au labeur, à la fidélité, à la science de toute une équipe.

- *Les titulaires actuels et parfois précédents des rubriques pour lesquels cette fidélité est aussi une contrainte ; les auteurs occasionnels ou réguliers adressant spontanément leurs articles ou répondant à nos sollicitations ; les organisateurs de congrès et colloques voulant bien confier à la revue et à ses numéros spéciaux (treize, déjà) les actes de leurs rencontres, depuis ceux du cinquantenaire de l'OMS ;*
- *Les membres du comité de rédaction, qui ont bien voulu nous accorder, en confiance, le poids de leur signature, de leur autorité, tous, ils ont mis dans l'aventure commune leur science jeune ou déjà reconnue. Quelle reconnaissance leur est-elle due, comme je ne cesserai de la devoir pour ma part et autrement à celui qui, en 1985, m'ouvrit les portes d'une autre revue, la Revue de droit sanitaire et social, M. le professeur Alfandari, à ceux qui soutinrent parfois un enthousiasme défaillant, J.-M. Auby, R. Dierkens pour ne nommer qu'eux... Et comment oublier M^{me} Sophie Durand, M. Jolly, sans lesquels, en vérité, il n'y aurait rien chaque trimestre !*

Imparfait sans doute ; parfois méconnu et donc toujours à faire connaître, certainement, la revue est là par et pour ses lecteurs et ses auteurs entre lesquels s'établit une synergie. Créée pour offrir à la jeune doctrine une chance de publication, elle entend confirmer cette intention. Que viennent côte à côte de nouvelles signatures qui deviendront connues, si ce n'est déjà le cas, et des signatures notoires, donne au droit médical une continuité et un avenir. Créée aussi – et ce put être nécessaire – pour garantir un total espace de liberté de pensée et d'expression, et pourquoi pas de provocation, elle a tenté de réaliser ce souhait, d'accepter les dissidences, de respecter les opinions et les convictions contradictoires. C'est cela, être universitaire.

L'avenir... De nouvelles rubriques sont prévues ; certaines sont en sommeil imposé (avis des CRCI) ; d'autres prendront peut-être une autre forme. Une table analytique et alphabétique des études et commentaires publiés depuis dix ans devrait être fabriquée, des techniques nouvelles de diffusion sont méditées. Et les suggestions des lecteurs seront reçues, si elles s'expriment, avec profit...

Je ne veux pas abuser. Et pourtant, ce n'est pas assez pour remercier tous ceux qui ont fait naître et vivre la revue.

A tous, présents et à venir, salut !

*G. MÉMETEAU,
novembre 2009.*

